



AUDIENCE
DU LUNDI 10 FÉVRIER 2025

Avec Madame Brigitte Lacoste
et Monsieur François Vandembrouck

Nous remercions le ministère de nous accorder cette audience : l'instabilité ministérielle des derniers mois a sans arrêt interrompu le dialogue, le suivi des dossiers... L'école et les enseignants en souffrent.

Tous les éléments que nous vous présentons résultent de larges réflexions collectives menées par le bureau national, le conseil de gestion et le comité national de l'APHG mais aussi dans les ateliers (collège, lycée général et technologique, LP, citoyenneté) de l'association.

I. LA FORMATION INITIALE ET CONTINUE DES ENSEIGNANTS EN HISTOIRE-GEOGRAPHIE

- **Le CAPES**

L'an dernier, nous nous sommes inquiétés d'une réforme du CAPES qui n'a pas vu le jour et dont Nicole Belloubet, quand elle a quitté le ministère, rappelait à Anne Genetet que l'arrêté était prêt et que c'était le premier chantier qu'il fallait reprendre. **Qu'en est-il de ce projet qui plaçait le concours à bac +2,5, sans même attendre que les étudiants aient validé une licence ?**

Dans un contexte où les classes sont plus difficiles, où nous devons souvent lutter contre des préjugés bien enracinés et parfois entretenus par des entrepreneurs d'idéologie sur les réseaux sociaux, démonter des « infox », tout faire pour préserver un régime de vérité, nous ne pouvons que redouter, pour les collègues qui en seront issus, un concours qui serait passé si tôt. L'autorité d'un enseignant découle avant tout de sa capacité à mettre en place des cours édifiants, bien problématisés et structurés, intelligemment illustrés, mais aussi de sa capacité à répondre aux questions des élèves. Un étudiant d'histoire-géographie de 20 ans ne dispose pas de la culture scientifique ni de la maturité intellectuelle nécessaires pour bien former les élèves. **Cette réforme conduirait à une fragilisation certaine du corps des enseignants d'histoire-géographie, qui ont plus que jamais, besoin d'être épaulés et de se sentir assurés dans leurs missions.**

Après plusieurs réformes qui n'ont pas donné satisfaction, dont la masterisation, nous demandons que le CAPES soit de nouveau passé au terme d'une L3 validée, avec une année de préparation entière pour les étudiants aspirant à devenir professeurs, suivie d'une année de stage. Nous savons tous, quand nous avons passé le capes ou une agrégation, ce que représente l'année consacrée à la préparation du concours. C'est une année d'approfondissements, de découvertes, de réflexion qui permet de mieux préparer l'enseignant à son métier, d'en faire un solide professeur pour ses longues années de carrière.

- **La formation continue**

Complètement restructurée par la volonté présidentielle après de longues années de diminution des moyens, l'essentiel des formations s'effectue à présent en dehors des heures face aux élèves ce qui conduit :

- **A une moindre efficacité de celle-ci** : comment penser que des formations de 17 à 19h, organisées à la suite de journées de cours parfois épuisantes, soient efficaces ? **Beaucoup de nos collègues – au collège comme au lycée - renoncent à cette formation scientifique – et les IPR eux-mêmes sont souvent inquiets de ce point.**
- **A des inégalités et même des injustices pour les femmes** qui sont majoritaires dans le corps enseignant : on sait que celles-ci, le soir, ont souvent la charge des enfants ou sont parfois aidantes pour leurs parents (elles sont de fait moins nombreuses lors des visioconférences organisées en soirée).
- La question se pose d'ailleurs aussi pour les formatrices, qui hésitent à accepter des dispositifs placés en fin d'après-midi / en début de soirée et ont été nombreuses à réduire leur investissement dans la formation continue de leur académie.

Parce que la formation continue est un droit et que les enseignants étaient déjà les fonctionnaires les moins formés (moins de 2 jours de formation en moyenne pour chaque professeur / 7 jours de formation par an pour les autres fonctionnaires¹), **nous aimerions revenir à la situation antérieure.** Dans un contexte où l'on peine à susciter des vocations pour l'enseignement, la « restructuration » de cette formation continue donne une très mauvaise image du métier. Pour les enseignants déjà en poste, ces respirations de 24 ou de 48h s'avèrent par ailleurs essentielles : elles constituent une occasion de rencontrer d'autres collègues, d'échanger sur ses pratiques, de trouver des « ficelles » pour remédier à des difficultés, améliorer ses cours... parfois redonner sens au métier, en se reconnectant aux savoirs disciplinaires et aux questions de transmission. **Avec un nombre croissant d'enseignants contractuels qui n'ont pas passé le concours et n'ont pas pu bénéficier des solides formations organisées en académies il y a quelques années, un nombre croissant de démissions de collègues chevronnés, le rétablissement d'une formation continue digne de ce nom nous apparaît comme une priorité pour soutenir les collègues et juguler les départs.**

II. NOS ATTENTES POUR LE COLLEGE ET LES LYCEES

- **Au collège**
 - **Inquiétudes et attentes :**

L'interrogation est vive parmi les collègues de collège quant à **la question des manuels labellisés** qu'ils estiment contrevenir à la liberté pédagogique des enseignants et qu'ils rejettent massivement : le conseil des maîtres de Jules Ferry n'avait-il pas été mis en place pour précisément laisser les enseignants discuter et choisir le support et les outils de transmission de leur enseignement ?

Alors que nous attendons que les nouveaux programmes proposés par le CSP soient publiés, **les collègues demandent à ce que les quatre nouveaux programmes d'histoire-géographie à venir ne soient pas mis en œuvre la même année.** En effet, le souvenir des difficultés vécues en 2016 est encore très présent et beaucoup soulignent également la difficulté accrue que cela représente pour des collègues en postes partagés ou des contractuels inexpérimentés qui sont de plus en plus nombreux à rejoindre les équipes en début ou en cours d'année. **Une mise en œuvre progressive sur le modèle de ce qui est appliqué pour les nouveaux programmes d'EMC est vraiment espérée.**

¹Temps moyen de formation inférieur par rapport au reste de la fonction publique : 1,6 jours dans le second degré contre 7,4 jours/an pour les autres ministères en 2019-2020 (données du ministère).

Nous nous étonnons d'être toujours en attente d'un document de cadrage sur la réforme du DNB (information des familles).

- Points positifs :

Les nouveaux programmes d'EMC sont appréciés globalement tant dans leur architecture, plus claire, plus lisible et plus facile à intégrer dans une programmation que dans le choix des thématiques.

Seul bémol, de nombreux collègues soulignent qu'il y aurait eu plus de sens à enseigner « Défendre le cadre démocratique : sécurité et défense nationale » en 3e afin de pouvoir l'articuler avec les programmes d'histoire et de géographie (on peut raisonnablement penser que le XX^e et le XXI^e siècle resteront enseignés en 3^e dans les nouveaux programmes ainsi que la réflexion sur la place de la France dans l'UE et dans le monde...). Nous avons déjà porté cette remarque devant le CSP.

- Le fait que les épreuves terminales du DNB comptent bientôt pour 60% de la note finale est aussi vu par beaucoup comme un signal positif.

• Dans les lycées :

Tronc commun histoire-géographie : la question du contrôle continu

Les collègues font remonter un désinvestissement important et inquiétant des élèves sur le contrôle continu. Il n'est pas vu comme rentable par rapport aux coefficients. Les élèves privilégient leurs spécialités. Et certains mettent la pression sur les enseignants pour obtenir malgré tout des notes jugées satisfaisantes pour Parcoursup et la moyenne au baccalauréat.

Pour la spécialité HGGSP :

• L'équité et les programmes

Parce qu'il est plus difficile de recruter en raison des attentes plus ambitieuses qu'ailleurs (et des notes réputées être « moins payantes pour le bac »), les collègues de l'atelier lycée aimeraient bénéficier à leur tour, comme les collègues de SES en juin 2024, de quelques allègements de programme. Les collègues souhaitent également rappeler que l'HGGSP est l'une des seules spécialités avec deux exercices différents à l'épreuve écrite du baccalauréat. Nous avons au printemps dernier lancé une grande enquête sur l'HGGSP², l'Inspection générale a été destinataire des résultats de l'enquête, plébiscitée par les collègues, mais nous ne voyons arriver aucun allègement : nous considérons qu'il y a une rupture d'équité avec les spécialités.

• Le rapport de l'IGESR sur l'interdisciplinarité

Les collègues notent que l'HGGSP est la spécialité la plus connectée à l'actualité et à la politique internationale. Un récent rapport de l'IGESR mettait gravement en doute les compétences et les pratiques des professeurs d'histoire-géographie, pour enseigner cette spécialité et proposait de la partager avec des professeurs de philosophie et de SES. Les collègues questionnent le ministère à ce sujet, alors même que les professeurs d'histoire-géographie sont constamment sollicités par

² Les résultats de cette enquête ont été publiés le 14 septembre sur notre site : <https://www.aphg.fr/Retour-sur-l-enquete-menee-par-l-atelier-Lycees-de-l-APHG-aupres-des-enseignants>

l'autorité politique pour affronter et analyser les différentes crises avec les élèves. Ils souhaitent rappeler que la formation actuelle des professeurs d'histoire-géographie est celle qui correspond le mieux pour faire dialoguer toutes ces disciplines entre elles. Le procès en compétence est donc particulièrement malvenu à leurs yeux. Ils notent enfin que la part des sciences politiques fondamentales dans les programmes est faible.

- **Dans les lycées professionnels**

Un rappel :

La réforme de la voie professionnelle a diminué la place des savoirs généraux, et en particulier de l'histoire en CAP : nombre d'enseignants ayant obtenu leur PLP se sentent à raison délégitimés. Avec à peine une demi-heure d'enseignement d'histoire par semaine en CAP, comment espérer former de jeunes citoyens qui représentent 30 % d'une classe d'âge ? Nos futurs plombiers, fleuristes, boulangers ou électriciens n'ont-ils pas, eux aussi, droit à la culture historique et géographique commune ?

Plusieurs sujets d'inquiétude :

- **La part croissante de l'apprentissage :**

Nous sommes conscients qu'il peut bénéficier à des jeunes qui étaient en voie de déscolarisation. Mais sa promotion s'effectue au détriment des filières classiques et oblige les enseignants de lycées professionnels à une pirouette permanente : les programmes sont les mêmes, mais dans les faits, les élèves ne sont pas dans les classes 50% du temps... On a donc des classes à géométrie variable, avec des rattrapages à effectuer, des stratagèmes permanents pour essayer de compenser les heures de cours auxquelles les élèves n'ont pas pu assister.

- **La mise en œuvre du parcours "Y" pour les élèves de Bac Professionnel, notamment les impacts de la réduction des semaines d'enseignement sur leur formation et leur avenir.**

La mesure 4 de la réforme du lycée professionnel, mise en place à la rentrée 2023, réaménage les contenus d'enseignement en réduisant de quatre semaines le temps de formation pour les élèves de terminale. Bien que ce dispositif repose sur le volontariat, cette diminution pose problème : les disciplines générales, déjà souvent perçues comme secondaires dans la voie professionnelle, risquent d'être les premières touchées alors qu'on ne cesse de rappeler leur rôle essentiel dans la formation citoyenne.

Dans chaque académie, les groupes ressources de l'inspection sont priés de proposer des contenus en direction des collègues pour le parcours en Y. Mais quelle unité pouvons-nous espérer dans ces contenus ? Il n'y a pas de ligne claire sur les attendus. Allons-nous vers une disparité des parcours, avec une proposition différente selon chaque lycée ? Cela menace le principe même d'égalité qui est au cœur de l'Éducation nationale, alors que nos élèves en majorité, viennent de milieux défavorisés.

- **Le renforcement des périodes de stage en entreprise :**

Bien qu'utile pour favoriser l'insertion professionnelle, ce renforcement place les élèves face à un choix délicat : des cours réduits ou une immersion prolongée. Ce choix, pour des jeunes souvent confrontés à des réalités sociales difficiles, les poussera naturellement à privilégier le stage, perçu

comme plus concret et rémunérateur à court terme, au détriment de leur formation scolaire et intellectuelle. Nous attendons fébrilement les remontées de nos établissements³.

- L'introduction du Bac+1, présenté comme un certificat de spécialisation post-Bac⁴.

Ce dispositif pose questions sur deux points :

- Les contenus disciplinaires ? À ce jour, il reste difficile de savoir quels seront les contenus enseignés dans ce Bac+1. Y aura-t-il une part d'enseignements généraux ? Comment ces contenus répondront-ils aux besoins des élèves et aux attentes du marché de l'emploi ?

- Le Bac+1 est-il pensé comme une alternative aux BTS ? Est-il pensé en articulation avec les BTS et les autres parcours existants ?

Cette nouveauté risque de redéfinir profondément les perspectives des élèves de Bac Professionnel, avec un glissement potentiel vers des parcours moins ambitieux, limitant leur accès à des études supérieures de qualité.

III. LE PASS CULTURE

- L'APHG s'inquiète de la réduction annoncée de la part collective, malgré les annonces de réouverture de la plateforme. La montée en puissance du pass culture part collective a entraîné la réduction des autres sources de financements.

- L'APHG tient à rappeler que les collègues utilisent surtout le pass culture pour des sorties sur des sites mémoriels, musées ou des films d'intérêt historique, rien d'extravagant.

- Elle note que l'effet de réduction va être amplifié sur les établissements REP, REP+ et sur les élèves socialement fragiles. Des collègues renoncent à des sorties dans des musées dans leur propre ville, dans des endroits où les élèves ne vont jamais, assignés dans leurs quartiers.

- Elle souhaite rappeler que c'est la part individuelle qui a été pointée par la Cour des comptes. La part collective fonctionne et les enseignants s'en sont emparés. L'APHG rappelle qu'avec un budget de 72 millions d'euros, la part collective est très loin de l'objectif de 25 à 30 euros par élèves et par an.

EPILOGUE :

En ces temps de restriction, nous aimerions insister sur d'autres chantiers au faible impact budgétaire :

- Pour les nombreux doctorants et docteurs du secondaire : bénéficier de trois jours de droit pour leurs activités scientifiques (quitte à déplacer les cours), les solliciter plus systématiquement en tant que formateurs, leur accorder une bonification dans le calcul des points pour leur mutation une fois la thèse soutenue (valable à l'inter comme à l'intra), une bonification indiciaire ou un accès plus rapide à la hors-classe. Le doctorat n'est actuellement pas assez valorisé dans les entretiens PPCR comme dans les carrières.
- Accorder systématiquement, pour les enseignants, aux ressources de la recherche par des plateformes en ligne (CAIRN)

Joëlle ALAZARD, Cécile CHALMIN, Thibaut POIROT pour le bureau national de l'APHG

³ <https://www.education.gouv.fr/12-mesures-pour-faire-du-lycee-professionnel-un-choix-d-avenir-pour-les-jeunes-et-les-entreprises-378032>

⁴ <https://eduscol.education.fr/3942/certificat-de-specialisation-en-1-post-cap-ou-bac-pro>